

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2014

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT - (N° 2155)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 632

présenté par
Mme Pinville

ARTICLE 52

À l'alinéa 9, substituer aux mots :

« son état de santé »

les mots :

« l'état de santé de la personne ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.